



Avap de Melun
PLAN DE PERIMETRE DE L'AVAP ET DES SECTEURS

- Limite communale
- Abords Monuments Historiques
- Site classé
- Périmètre de l'AVAP

- SECTEURS URBANISES :**
- Le centre anclen et faubourgs anciens
- Les quais de l'île St-Etienne
- Les quartiers pavillonnaires et lotissements
- les casernes et le tissu urbain adjacent

- SECTEURS PAYSAGERS :**
- La Seine
- L'Almont
- Les entrées de ville
- Les jardins partagés
- Les cimetières